

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 17 JANVIER 2022 ●

| | |
|------------------------------------|------------|
| Membres du Conseil Municipal | 23 |
| Membres en exercice | 23 |
| Membres ayant délibéré | 19 |
| Date de la convocation | 13/01/2022 |
| Date d'affichage de la convocation | 13/01/2022 |

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean COITEUX, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Éric MOULIGNIER, M. Guy PELLADEAUD, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, Mme Nina BASTIER, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Madame Nicole BOES

POUVOIRS : Mme Catherine BELLANGER en faveur de M. Franck LOPEZ, M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-François JOBIT

ABSENTS : Mme Sophie ROBBA, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel JEANNET

Mme Aurélie SARRAZIN est désignée secrétaire de séance.

**DEMISSION DE MADAME SOPHIE ROBBA : DESIGNATION D'UN NOUVEAU
DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL
VAL DE CHARENTE LA CHRYSALIDE**

Le Conseil Municipal,
Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020_24_06_09 en date du 24 juin 2020 désignant les délégués du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'Espace Socioculturel Val de Charente La Chrysalide,
Vu la démission de Madame Sophie ROBBA de ses fonctions d'adjointe au Maire et de conseillère municipale de la commune de Ruffec,
Vu les statuts de l'Espace Socioculturel Val de Charente La Chrysalide,

Considérant qu'à la suite de la démission de Madame Sophie ROBBA, il y a lieu d'élire un nouveau délégué suppléant pour représenter la commune au sein du collège des membres associés de l'Espace Socioculturel Val de Charente La Chrysalide ;

Après lecture par le Maire de la liste des candidats,

DECIDE A L'UNANIMITE (3 abstentions)

ARTICLE 1 : Procède à l'élection d'un nouveau délégué suppléant pour siéger au Conseil d'Administration de l'Espace Socioculturel Val de Charente La Chrysalide.

Est élu :

- Délégué suppléant : M. Guy PELLADEAUD

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et à Madame la Présidente de l'Espace Socioculturel Val de Charente La Chrysalide.

Affichée et transmise au
Contrôle de légalité le 19 JAN. 2022

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

